

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 21 (1929)  
**Heft:** 10

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

21<sup>me</sup> année

OCTOBRE 1929

N° 10

## Le mouvement syndical en Grande-Bretagne.

Par *E. L. Poulton*, Londres.

Membre du Conseil général des Trade Union Congress et représentant ouvrier britannique au Bureau international du travail.

Le mouvement de l'Union syndicale en Grande-Bretagne occupe une position qu'il est assez difficile de définir par rapport à celui des autres pays. Ce mouvement s'est érigé non pas principalement d'après un raisonnement logique ou d'après des lignes de conduite bien définies, mais il est né en majeure partie sous la pression des circonstances, telles que l'action des faibles salaires, de la longue durée du travail, de la persécution des hommes qui avaient à cœur de parler au nom de leurs camarades, d'abord avec l'idée obscure qu'il devait y avoir quelque chose d'essentiellement mauvais dans la société, quand hommes et femmes promenaient partout leur pauvreté lamentable, leurs aspirations et leurs souffrances, et cela au moment même où la richesse, la richesse matérielle, s'accroissait avec une très grande rapidité. Les premiers pionniers sincères furent aussi modestes dans leurs plaintes que dans les résultats acquis pour l'amélioration de leurs conditions. Néanmoins, les expériences s'accumulant et les connaissances grandissant, la situation s'éclaircit de plus en plus, de sorte que l'on finit par comprendre qu'il fallait entreprendre quelque chose auprès de l'ouvrier, si l'on voulait l'affranchir des souffrances et des injustices dont il était victime. Comme les syndicats créés étaient en voie d'augmentation, désormais et de temps à autre, le besoin d'une action unique, c'est-à-dire non seulement une union (fédération) groupant une industrie, mais une unité d'action sur des questions d'intérêts communs, a amené la création de ce qui est aujourd'hui connu sous le nom de *Trade Union Congress*\* et qui existe depuis 61 ans.

Lentement, mais sûrement, les personnes qui s'assemblaient chaque année, ont fait sentir leur influence non seulement auprès des ouvriers, mais dans une mesure toujours grandissante dans la vie de la nation. D'un début modeste en 1868, ce congrès compte

\* *Trade Union Congress* correspond à notre Union syndicale suisse.